

Image not found or type unknown



aléa thérapeutique

Par **maries**, le **22/03/2021** à **10:53**

bonjour, je dois remplir une fiche expertise qui es dans 1 mois a quoi sert-elle et pourquoi je ne l'ai pa eu à ma première expertise ?????

Merci pa avance

Cordialement

Marie

Par **Guillaume Cousin**, le **22/03/2021** à **13:15**

Bonjour,

Sur un aléa thérapeuthique, il s'agit d'une expertise pour laquelle il est très imprudent d'aller seule.

Le médecin, ou l'établissement de soins responsables seront présent et/ou représentés par des professionnels aguerris aux expertises médicales.

Il est impératif que vous soyez assistée par un médecin conseil spécialisé dans la défense des victimes. La présence de votre aovcta me parait églablement indispensable.

C'est d'ailleurs à eux de rédiger avec vous cette fiche qui vous inquiète.

Ne restez pas seule.

Bon courage,

Par **maries**, le **22/03/2021** à **16:30**

Je vous remercie beaucoup pour cette informaton j'en prends note

Cordialement

Marie